



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin

## Bilan d'activité 2019





## Le syndicat du SAGE COC

Le Syndicat du SAGE COC est la structure porteuse, permettant l'existence juridique du SAGE. C'est le syndicat qui prend les décisions budgétaires, financières, et concernant la gestion du personnel. Il est également le maître d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Syndicat est composé de 6 collectivités :

- la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- la Communauté de Communes Côtes Ouest Centre Manche
- la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage
- le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne
- la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer
- Saint-Lô Agglo.

Jusqu'au 31 décembre 2019, le Syndicat mixte des bassins versants des côtiers granvillais était membre du Syndicat du SAGE COC en lieu et place de Granville Terre et Mer. Suite à la dissolution du Syndicat, la communauté de communes de Granville Terre et Mer a été sollicitée pour prendre la suite sur ce sous-bassin.



# Bilan administratif et financier

## Comité syndical

La structure porteuse du SAGE COC s'est réunie trois fois durant l'année 2019 : le 23 janvier, le 25 mars et le 13 novembre 2019. 12 délibérations ont été prises durant l'année.

## Budget

Le résultat du budget pour l'année 2019 est le suivant :

Réalisé en Fonctionnement (Rec-Dép de N-1)	44 650,40 €
Résultat du Fonctionnement (Cpte 002 de N-1)	44 941,29 €
Résultat de N-1	89 591,69 €
Besoin en inv à mettre au cpte 1068 (Inv en N)	
Résultat final à reporter en fonctionnement au Cpte 002	89 591,69 €

Résultat réalisé en Investissement (Rec-Dép de N-1)	-	4 623,51 €
Résultat d'Investiss. Cpte 001 de N-1		8 912,01 €
Résultat d'Investiss. À reporter au Cpte 001 de N		4 288,50 €
Besoin pour restes à réaliser en N (Rec-Dép)	-	8 358,20 €
Besoin de financement en investissement (prendre si négatif)		12 646,70 €

## Elaboration du SAGE

**Pour rappel, un SAGE est élaboré en 5 étapes :**

- **L'état des lieux** : L'objectif est de dresser un état des lieux de la ressource en eau, en recueillant les données et connaissances sur le périmètre du SAGE, que ce soit en termes de milieux, d'usages et d'acteurs, et sur des données techniques, scientifiques et socio-économiques.
- **Le diagnostic** : L'étude doit ici mettre en évidence les enjeux, interactions et potentiels conflits autour de la ressource en eau. Le diagnostic met en évidence les interactions entre milieux, pressions, usages, enjeux environnementaux et développement socio-économique.
- **Tendances et Scénarii** : L'objectif de cette étape est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages, de leurs impacts sur le milieu et en tenant compte des mesures correctrices en cours ou programmées.
- **Choix de la stratégie** : A partir des scénarii proposés, l'ensemble des acteurs choisissent une stratégie commune pour une gestion durable de l'Eau sur le territoire.
- **Rédaction des documents du SAGE** : Il s'agit alors de rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, le Règlement du SAGE et l'Evaluation Environnementale qui permettront de mettre en place la stratégie choisie.

### Elaboration et validation de l'état des lieux du SAGE

Le dernier trimestre 2017 et le premier semestre 2018 ont été consacrés à l'élaboration de l'état des lieux du SAGE. Ce travail a été réalisé par SCE Environnement.

Le but de l'état des lieux est de constituer **un recueil structuré des données et des connaissances existantes sur le périmètre**, que ce soit en termes de milieu, d'usages et d'acteurs.

L'élaboration de l'état des lieux, comme chaque étape du SAGE, doit être réalisé en concertation avec les acteurs du territoire. Pour cela une première série de commissions thématiques avait été organisée en décembre 2017 suivie d'une seconde série en 2018 pour travailler sur l'état des lieux.

Suite à ces commissions, un temps de relecture et remarques a été donné jusqu'à la fin du mois d'avril. SCE Environnement a pu ensuite finaliser le rapport. **L'état des lieux a été présenté et validé par la Commission Locale de l'Eau le 13 juin 2018.**

### Elaboration et validation du diagnostic du SAGE

Le diagnostic est une synthèse des différents éléments recueillis mettant en évidence les interactions entre milieux, pressions, usages, enjeux environnementaux et développement socio-économique. Il doit mettre en évidence les grandes causes d'altération et **les grands enjeux autour de l'eau pour lesquels le SAGE doit apporter des réponses.**

Un travail en commissions thématiques a également été réalisé pour l'élaboration du diagnostic. Les enjeux qui ont été dégagés au cours du diagnostic ont été hiérarchisés ainsi :



- **ENJEUX FORTS** au vu d'écartés existants entre la situation actuelle et les objectifs réglementaires ou de satisfaction des usages :
  - o **Qualités microbiologiques des eaux littorales** : non dégradation des secteurs nord et amélioration sur les secteurs dégradés, en raison des usages ;
  - o **Gestion quantitative de l'eau (besoin/ressource)** : actuellement maîtrisé mais risque de tensions accrues dans un contexte de changement climatique (étiage sévère, augmentation des besoins, remontée du biseau salé...);
  - o **Qualité des milieux aquatiques et humides** : territoire présentant une richesse exceptionnelle à préserver, liens directs entre la fonctionnalité des milieux naturels et les aspects quantitatifs et qualitatifs.
  
- **ENJEUX MOYENS** au vu d'écartés existants entre la situation actuelle et les objectifs réglementaires ou de satisfaction des usages :
  - o **Acquisition de connaissances** : Pour un certain nombre de thématiques (qualité de l'eau, caractérisation des usages et des impacts associés) les données apparaissent partielles et devront être complétées dans le cadre de documents de programmation.
  - o **Qualité des eaux sur les paramètres phosphorés, pesticides et autres micropolluants** : dégradation pouvant être importante sur certains sous-bassins et usages de l'eau importants
  
- **ENJEUX FAIBLES** au vu d'écartés existants entre la situation actuelle et les objectifs réglementaires ou de satisfaction des usages ou de faible plus-value du SAGE :
  - o **Qualité des eaux sur les paramètres azotés**
  - o **Inondations, submersions marines / érosion du littoral** (plus-value faible du SAGE).

**Ce travail de définition des grands enjeux pour le SAGE a été présenté en CLE le 23 janvier 2019 qui l'a validé à l'unanimité**



## Elaboration des scénarios et choix de la stratégie du SAGE

Le marché signé avec le bureau d'études SCE concernait uniquement l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE. Afin d'accompagner la CLE dans la suite de l'élaboration du SAGE, un nouveau marché à procédure adaptée en trois phases :

✓ *Phase 1 : Elaboration du scénario tendanciel*

Objectif : Connaître l'état probable de la ressource, des milieux et des usages à long terme (2034) en s'appuyant sur les tendances d'évolutions et les mesures en cours ou programmées

✓ *Phase 2 : Elaboration des scénarios alternatifs*

Objectif : Accompagner la CLE dans la définition des scénarios alternatifs. Il s'agit de mener une réflexion qui devra aboutir à l'élaboration de différents niveaux d'objectifs de résultats et différents moyens pour atteindre ces objectifs.

✓ *Phase 3 : Définition de la stratégie*

Objectif : Apporter les éléments d'aide à la décision à la CLE dans le choix de la stratégie à appliquer à l'échelle du territoire du SAGE.

Lors du comité syndical du 26 septembre 2018, ce marché a été attribué au groupement d'IDEA Recherche et d'Artelia. Les atouts de cette équipe pluridisciplinaire ont été une expertise en sociologie et socio-économie, une grande pratique de la concertation et de l'animation de groupes et une ingénierie en environnement et une forte expertise sur les problématiques de l'eau.

Le montant de ce marché s'élevait à 88 842€ HT. Il est subventionné à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 20% par la Région Normandie et 20% par les collectivités adhérentes. Le premier Comité de Pilotage de cette prestation s'est déroulé le 30 janvier 2019.

### **Commissions et Inter-Commissions**

Le schéma habituellement défini tout au long des dernières étapes des phases d'élaboration du SAGE COC a été quelque peu modifié par l'ajout d'inter-commission. Le but étant de réunir l'ensemble des commissions thématiques afin d'avoir une vue globale sur l'ensemble des enjeux du territoire et ainsi, apporter une plus-value dans l'élaboration du scénario tendanciel/scénarios contrastés et le choix de la stratégie.

L'élaboration des scénarios et le choix de la stratégie se sont déroulés durant l'année 2019 selon le schéma suivant :

- Inter-Commission : lundi 25 mars 2019
  - ⇒ Sujet : Elaboration du scénario tendanciel
- Commission « Quantitative et Qualitative » : mercredi 24 avril 2019
  - ⇒ Sujet : Tendances d'évolution pour le territoire du SAGE COC à l'horizon 2035
- Commission « Milieux aquatiques » : jeudi 25 avril 2019
  - ⇒ Sujet : Tendances d'évolution pour le territoire du SAGE COC à l'horizon 2035
- Commission « Littoral » : jeudi 25 avril 2019
  - ⇒ Sujet : Tendances d'évolution pour le territoire du SAGE COC à l'horizon 2035

- Inter-Commission : mercredi 3 juillet 2019
  - ⇒ Elaboration des scénarios contrastés
  
- Inter-Commission : 10 décembre 2019
  - ⇒ Elaboration de la stratégie du SAGE



### **Commission Locale de l'Eau**

La Commission Locale de l'Eau ainsi que le bureau du SAGE COC se sont réunies trois fois durant l'année 2019 afin de valider les travaux réalisés en commissions et inter-commissions : le 23 janvier, le 19 juin et le 27 novembre 2019.

**La validation de la Stratégie a été validée à l'unanimité en Commission Locale de l'Eau le 4 mars 2020.**



# Communication autour du SAGE

Le site internet du SAGE COC est toujours présent et permet de rendre un accès facile aux travaux du SAGE au plus grand nombre. [www.sage-coc.fr](http://www.sage-coc.fr)

Une communication régulière, à chaque temps fort du SAGE, a été également réalisée dans la presse locale afin d'informer le grand public des actions en cours :

- « Eau'tour du SAGE, pour prendre conscience des enjeux (avril 2019) » retraçant l'ensemble de la campagne de terrain (2018/2019) à destination des membres de la CLE et des commissions thématiques
- Présentation synthétique du SAGE des Côtiers Ouest Cotentin (juin 2019)
- Elaboration du SAGE des Côtiers Ouest Cotentin : la mobilisation de tous reste indispensable (novembre 2019)



